

AVIS PUBLIC MRC DE LOTBINIÈRE

AVIS PUBLIC EST, par la présente, donné par le soussigné, directeur général, que la Municipalité Régionale de Comté de Lotbinière a adopté, lors de l'assemblée du conseil du 12 juillet 2023, le règlement numéro 339-2023 régissant la période de question aux séances du conseil de la MRC.

Fait et donné à Sainte-Croix, ce 18 juillet 2023.



Stéphane Bergeron
Directeur général

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, directeur général, certifie sous mon serment d'office avoir affiché le présent avis public le 18 juillet 2023 aux endroits ordinaires d'affichage dans la municipalité.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 18 juillet 2023.



Stéphane Bergeron
Directeur général